# -191- PROVINCE DE QUÉBEC

# VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no. 1) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le jeudi 16 décembre 2021 à 19h sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse. Exceptionnellement, les membres participent à la séance par vidéoconférence, et la séance est diffusée sur internet, le tout en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

#### Présences:

Madame la conseillère, Natalia Pereira

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Bernard Groulx, Daniel Lauzon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Catherine Fortier-Pesant, greffière, Julie Périgny, trésorière-adjointe et monsieur Guillaume Laforest, trésorier

Monsieur le conseiller Normand Pigeon est absent.

\*

# OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H

### 2021-12-486 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE** 

### 2021-12-487 ADOPTION DU BUDGET 2022

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'adopter le budget 2022, comme suit :

REVENUS	2022
Taxes	
- Foncière générale	12 565 003 \$
- Tarification	3 364 283 \$
- Taxes de secteurs	373 302 \$
Paiement tenant lieu de taxes	127 235 \$
Imposition de droits	1 639 500 \$
Services rendus	654 515 \$
Amendes et pénalités	45 000 \$
Intérêts	179 001 \$
Transferts	392 704 \$
Autres revenus	245 000 \$
Total des revenus	19 585 543 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	2 052 304 \$
Sécurité publique	3 765 221 \$
Transport	3 659 977 \$
Hygiène du milieu	3 900 663 \$
Santé et bien-être	94 807 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 163 394 \$
Loisirs et culture	3 394 773 \$
Frais de financement	413 245 \$
Total des dépenses de fonctionnement	18 444 384 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 141 159 \$
Remboursement en capital	1 071 131 \$

AFFECTATION	
Transfert à l'état des activités d'investissement	111 868 \$
Surplus accumulé non affecté	
Surplus accumulé affecté	
Réserve financière et fonds réservés	(41 840) \$
Total	70 028 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	0 \$

Qu'un document explicatif du budget 2022 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, en lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

## ADOPTÉE

# PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

Les questions doivent porter exclusivement sur le budget 2022.

## 2021-12-488 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 19h44.

Danie Deschênes	Catherine Fortier-Pesant	
Mairesse	Greffière	
/sb		
/SU *******************	*********	******